

Edito



la Gazette
des Grands
Prédateurs n° 37
paraîtra
en septembre 2010

En ce dimanche soir pluvieux, je relis avec nostalgie et amertume ce que nous avons écrit fin 1992 à la SNPN (Société nationale de protection de la nature) sur nos loups :

« POUR QUE VIVE LE LOUP EN MERCANTOUR »

« Venus d'Italie, où leur population est actuellement en expansion, quelques loups sont depuis peu présents en France dans les Alpes Maritimes.

Localisés pour le moment dans les vallons les plus sauvages du Parc National du Mercantour, leur survie dépend entièrement de l'accueil que leur réserveront les hommes, chasseurs et bergers surtout qui sont appelés à les côtoyer. Protégé par la réglementation européenne et bientôt par la loi française, le loup ne présente strictement aucun danger pour l'homme.

Au Mercantour, sa prédation s'exerce de préférence sur les animaux sauvages, mouflons essentiellement.

Des techniques simples (chiens de berger et garde des troupeaux) permettent d'éviter normalement des dégâts éventuels sur le bétail.

Un système de dédommagement équitable devrait être rapidement proposé aux éleveurs qui perdraient quelques animaux du fait d'attaque de loup.

Sur le terrain, les gardes moniteurs, techniciens et scientifiques du parc national chargés de protéger et d'étudier les loups arrivés en Mercantour doivent disposer de moyens supplémentaires pour accomplir au mieux leur nouvelle mission.

Face à d'inévitables peurs ou d'éventuelles malveillances, ils ont aussi besoin de se sentir motivés par une volonté publique clairement affirmée, afin de convaincre inlassablement ceux qui n'auraient pas encore compris que le retour du loup chez eux est en fait un enrichissement providentiel.

À la lecture de ce communiqué que d'interrogations, d'incompréhensions près de 20 ans plus tard...

Que comprendre lors de ces réunions préfectorales où les mêmes acteurs jouent leurs mêmes partitions depuis 20 ans devant un préfet toujours ignorant du dossier ?

Comment une profession si respectable comme celle des éleveurs utilise encore un bouc émissaire pour se plaindre à juste raison des difficultés qu'ils rencontrent, trop souvent orchestrés par les leaders syndicaux ?

Comment comprendre la volonté publique lorsque que 2 députés de la République défilent devant une banderole insultant les gardes de l'ONCFS ou de parcs (Henriette Martinez et Daniel Spagnou lors de la manifestation anti-loup de Gap le 25 mars 2010) ?

A la relecture de ma thèse sur les zoonoses au moyen âge, les hommes ont toujours voulu transférer leurs difficultés, drames, problèmes sur les animaux comme cela a été le cas en 1347 où le loup était accusé à tort de propager la peste...

Comment, en étant un temps soit peu honnête, réfléchi, tolérant, sérieux, continuer dans cette voie ?

On m'a rapporté que vendredi dernier un véritable état de siège était instauré par la préfecture à Esparron dans les Hautes Alpes afin de tenter de tuer un loup par les lieutenants de louveterie, tout cela pour calmer un petit groupe d'extrémistes.

Si c'est ainsi que nos préfets de la République gèrent la situation, nous serions donc rentrés dans le système « Qui parle le plus fort aura raison ».

C'est pourtant ainsi que se passent les réunions préfectorales loup dans les Alpes de Haute-Provence et dans les Hautes Alpes.

Devant ces réactions d'intolérance liées aux conditions sociopolitique, socio-économique que nous traversons actuellement, ne nous laissons pas abuser par les marchands du Temple qui tentent de diviser les consciences avec des arguments fallacieux.

Rester calmes et sereins est une bonne stratégie mais attention à ce que nos adversaires ne franchissent pas la ligne verte, restons donc attentifs et combattifs.

Claude Garnier
Animateur du réseau Alpes Sud de FERUS
2 mai 2010

